

MAIRIE DE
BESANÇON



Décision du Maire
de la Ville de Besançon

Publié le : 04/03/2025

DIV.25.00.D1

OBJET : Vente du catalogue de l'exposition « Courbet, les lettres cachées – histoire d'un trésor retrouvé » à la Bibliothèque d'Etudes et Archives Municipales

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du 20 mai 2021 portant autorisation de principe accordée à la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante par délégation du Conseil Municipal pendant la durée du mandat,

DECIDE

Article 1^{er} : La vente du catalogue de l'exposition « Courbet, les lettres cachées – histoire d'un trésor retrouvé » au prix de 22 euros à la Bibliothèque d'Etudes et Archives Municipales.

Article 2 : Tout recours contentieux contre la présente décision peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de la décision

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera :

- publié au registre des décisions et sur le site internet de la Ville,
- adressée en Préfecture,

Besançon, le

28 FEV. 2025

La Maire

Anne VIGNOT

